

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CEDEF**  
**9 NOVEMBRE 2005**  
**Hôpital Saint-Louis – Paris**

Présents : J.M.Bonnetblanc, A.Claudy, J.Guillet, P.Thomas, L.Dubertret, J.L.Schmutz, Ph.Bernard, P.Joly, N.Basset-Seguin, V.Descamps, H.Bachelez, P.Souteyrand, B.Dreno, D.Jullien, F.Grange, M.T.Leccia, C.Lebbe, M.F.Avril, C.Lok, M.Viguiier, B.Cribier, B.Crickx, M.Bagot, J.Revuz, F.Cambazard, L.Laroche

Absents excusés : A.Barbaud, J.C.Beani, F.Carsuzaa, O.Chosidow, M.S.Doutre, N.Dupin, B.Guillot, J.P.Lacour, D.Lambert, D.Leroy, D.Lipsker, L.Misery, M.A.Richard, P.Vabres, J.J.Guilhou, P.Saiag, L.Vaillant, J.P.Denoeux, J.F.Nicolas, P.Wolkenstein

PB accueille les nouveaux membres au sein du CEDEF :

- M.F.Avril (Paris), F.Grange (Reims), D.Jullien (Lyon), C.Lok (Amiens), P.Vabres (Dijon) ont été nommés PU-PH cette année,
- M.Viguiier (Paris) a été nommée MCU-PH.

1- PB fait le point sur la diffusion du Livre Blanc du CEDEF.

Ce Livre Blanc a été diffusé à un grand nombre de partenaires institutionnels (liste fournie en annexe), aux Présidents de Sociétés Savantes, Collèges de spécialités et sous-sections CNU ayant rapport avec la Dermatologie, ainsi qu'à différents journaux de la presse médicale et grand public. Tous les membres du CEDEF l'ont également reçu ; les chefs de service ayant à charge d'en diffuser six exemplaires pour leur doyen, président de CME, directeur général, directeur d'ARH, directeur de DRASS et président d'université.

Au total : 700 exemplaires ont été envoyés à ce jour. PB remercie Loïc Vaillant qui s'est chargé de faire éditer ce document par l'Université de Tours. Ceux qui souhaitent avoir des exemplaires supplémentaires peuvent en avoir en les demandant auprès de Philippe Bernard, de Loïc Vaillant ou de Pascal Joly.

2- Modification des statuts du CEDEF.

Le débat porte sur le statut de "membre associé" en particulier de savoir s'il est opportun ou non d'élargir le CEDEF aux PH ou à des collègues étrangers reconnus pour leur activité d'enseignement et qui en feraient la demande.

Après discussion, il est convenu de ne pas changer les statuts actuels et de faire appel de façon ponctuelle à des collègues ayant une expertise particulière dans tel ou tel domaine lors des séminaires (comme l'avait fait Loïc Vaillant en demandant à Jean-Michel Amici de participer au séminaire de Tours).

Afin de ne pas avoir à refuser des candidatures de dermatologues (universitaires ou chercheurs statutaires francophones) demandant à faire partie du CEDEF, il est convenu que ce soit le CEDEF qui propose à des collègues reconnus de tous pour leur activité pédagogique de faire partie du CEDEF à titre de "membre associé". Les membres associés n'ont pas le droit de vote.

3- Financement des séminaires du CEDEF.

Les frais inhérents à l'organisation du séminaire sont de l'ordre de 15.000 euros.

Il est convenu pour faciliter les subventions octroyées au CEDEF par l'industrie

pharmaceutique, de faire une demande d'agrément auprès des autorités de tutelle pour que le CEDEF soit habilité à toucher la taxe d'apprentissage.

Ceci ne devrait pas poser de problème particulier dans la mesure où le CEDEF est un organisme dévolu principalement à l'enseignement universitaire et post-universitaire.

#### 4- Courrier au Doyen Vital-Durand.

Le Professeur Vital Durand qui est le principal artisan de la réforme du second cycle des études médicales a demandé aux présidents des collèges de spécialités et de sous-sections du CNU de l'informer sur l'opinion des différentes spécialités concernant cette réforme.

Philippe Bernard a rédigé une lettre cosignée par Yves De Prost (cf annexe 3) explicitant clairement l'opinion très majoritaire au sein du CEDEF, à savoir que l'enseignement de la dermatologie sous forme de modules transversaux constitue une régression pédagogique pour la formation des étudiants du DCEM. La lettre plaide pour un retour à un enseignement disciplinaire intégrant les notions d'histologie, de physiologie et de sémiologie dermatologique. Un exemplaire du cours d'histologie-physiologie-sémiologie (n° spécial des Annales de Dermatologie « Comprendre la peau ») réalisé à l'initiative du CEDEF sous la direction de Béatrice CRICKX a été joint à cette lettre.

#### 5- Evolution future du cours du CEDEF pour l'ENC.

Deux documents pédagogiques réalisés par le CEDEF sont actuellement finalisés et mis en vente : le numéro spécial des Annales "Comprendre la peau" et le nouveau cours du CEDEF (cours 2005 réactualisé), qui ont tous les deux fait l'objet d'un numéro spécial des Annales de Dermatologie.

Ces deux documents seront mis en ligne sur le site du CEDEF d'ici la fin de l'année. En effet, Galderma qui a sponsorisé la réalisation du document de sémiologie-physiologie-histologie, souhaite disposer d'un délai de deux mois pour distribuer ce document.

Deux points sont ensuite discutés :

- opportunité d'une remise en forme des questions pour les adapter aux demandes des étudiants,
- faut-il continuer la collaboration avec Masson pour l'édition de ces documents?

J.M.Bonnetblanc montre un exemple de mise en forme des questions. Les changements concernent uniquement la forme : texte plus aéré, tableaux synoptiques, encadrés, références aux conférences de consensus ou conférences d'experts explicitement mentionnées, paragraphes individualisés pour les points clés.

Il est décidé de poursuivre cette adaptation de la mise en forme des questions pour une meilleure utilisation pour les étudiants.

Il est vraisemblable que ce document rénové sera mis en ligne sur le site du CEDEF, et chaque responsable d'enseignement pourra proposer à ses étudiants soit de le télécharger sur le site du CEDEF, soit de le faire éditer par une corpo locale (à la condition que le document garde clairement l'estampille du collège).

#### 6- Journées Nationales Provinciales de Dermatologie.

PB fait le constat d'une lisibilité insuffisante du CEDEF lors de ces journées qui sont de plus en plus assimilées à des journées ordinaires de la fédération alors même que beaucoup de membres du collège sont sollicités pour participer à ces journées.

Ceci est largement lié à un déficit de propositions de la part des membres du CEDEF, en premier lieu les collègues faisant partie du comité d'organisation des JNP (qui changent à chaque JNP).

Le CEDEF proposera d'organiser un cours d'une demi-journée (ou mieux d'une journée)

pour les prochaines JNP. Ce cours sera clairement estampillé CEDEF, devra être de haut niveau et répondre aux critères de validation des points de FMC.  
Le bureau fera des propositions de sujets qui seront soumises au comité d'organisation des prochaines JNP.

#### 7- Séminaire de printemps du CEDEF – Bonifacio – 18 et 19 mai 2006.

PJ fait le point sur ce séminaire dont l'ordre du jour a été adressé précédemment par mail. Les séminaires sont un moment privilégié de la vie du collègue, puisque toutes les actions marquantes de ces dernières années (Livre Blanc, rédaction des différents documents pédagogiques, rédaction de questions pour l'ENC) y ont trouvé leur source. Pour faciliter l'organisation du séminaire, il est demandé à tous de transmettre rapidement à P. Joly son intention de participer ou au contraire de ne pas participer à ce séminaire.

#### 8- Présentation par PB du document "la dermatologie de demain", rédigé par une agence de communication sous l'égide de la SFD.

Ce document (joint en annexe du compte rendu) fait le point de discussions qui ont été organisées par la SFD sur un certain nombre de thématiques (identité de la dermatologie, relations ville-hôpital, formation des dermatologues, dermatologie esthétique, communication). Ces discussions ont eu lieu au siège de la SFD et ont réuni des dermatologues libéraux et hospitaliers de différents horizons.

La dermatologie esthétique est largement abordée dans ce document qui fait état des opinions diverses au sein de la spécialité sur ce sujet.

Ce document n'ayant pas été diffusé aux membres du collège, il ne peut représenter l'opinion des membres du collège sur ces différents problèmes. Il est donc demandé à Brigitte Dreno, présidente de la SFD, que le titre de ce document "la dermatologie de demain" soit modifié pour un titre correspondant de façon plus exacte à ce qu'est ce document, c'est-à-dire : "rapport de discussions ayant eu lieu sous l'égide de la SFD sur l'évolution de la dermatologie".

#### 9- Questions diverses.

Nicole Basset-Seguïn informe le collège que son mandat au sein de l'INSERM se terminera fin 2008. Elle demande que le bureau du CEDEF fasse officiellement un appel à candidature pour représenter la dermatologie au sein des commissions INSERM.

Le renouvellement de ces commissions aura probablement lieu au printemps. L'appel à candidature sera officiellement lancé par le bureau dans les prochains mois.